

<http://www.saint-felix-notre-village.fr/spip.php?article298>



Conseil Municipal du jeudi 7 décembre à 19h

- Saint Félix, notre village
- La Mairie
- Compte-rendus des Conseils Municipaux
- Année 2017
-



Date de mise en ligne : jeudi 21 décembre 2017

Copyright © Saint Félix, notre village en Picardie (60370) - Tous droits
réservés

Mairie de SAINT-FELIX

Département de l'Oise

Arrondissement de Clermont Canton de Mouy

Communauté de communes du Pays de Thelle

Téléphone : 09.66.81.51.84

Conseil Municipal du jeudi 7 décembre 2017 à 19 heures

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 heures

Absents excusés : Jean Claude Lafine, Magaly Combes, Philippe Soba, Edith Leguay, Josiane Fortin, Alain Lejeune (pouvoir à Daniel Lebègue)

Ordre du jour

- **RIFSEEP**

Le RIFSEEP, ou Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel, est le nouvel outil indemnitare de référence qui remplace la plupart des primes et indemnités existantes dans la fonction publique Territoriale, sur un principe de parité avec le régime indemnitare de l'Etat.

Dans le cadre de ce nouveau régime indemnitare, le Conseil Municipal doit établir un projet de délibération fixant les conditions d'attribution du RIFSEEP. Ce projet sera transmis au Comité Technique du Centre de Gestion de l'Oise pour validation.

Après un débat, la proposition est votée par 4 voix pour et 4 abstentions.

Après accord du comité technique, le CM devra de nouveau délibérer pour entériner le projet validé.

- **Colis des aînés**

Il sera distribué le Samedi 23 décembre au matin.

- **Voeux de la municipalité**

Ils auront lieu le dimanche 7 janvier à 11 heures à la salle des associations.

- **Devis Église**

Devant la différence des contenus des devis, il sera redemandé des devis détaillés en prenant soin de chiffrer les mêmes travaux.

- **Devis Informatique pour l'école**

Demande d'un troisième devis.

Divers

- **Épicerie ambulante**

Elle devrait s'installer le samedi matin, sur la place du café, début février.

- **Service minibus**

Suite à des rencontres informelles et cordiales entre les maires de Hermes et de Saint-Félix, le maire de Hermes propose que les habitants de Saint-Félix puissent utiliser le service de minibus du CCAS de sa commune.

Trajets proposés :

- le mardi : un aller-retour Hermes-Beauvais, centre-ville, pour 2 Euros
- le jeudi : 2 passages pour se rendre à l'Intermarché de Hermes, pour 1 Euro
- le vendredi : un aller-retour Hermes-Beauvais, zone du Tilloy, pour 2 Euros.

8 places sont disponibles, la réservation est obligatoire une semaine à l'avance. Renseignements et réservations à la mairie de Hermes(03.44.07.50.06). La priorité sera donnée aux personnes ne pouvant se déplacer, notamment les personnes ne possédant pas de véhicule et les personnes âgées.

Précisez lors de votre réservation : départ du parking du café ou arrêt-bus de Fay sous Bois.

- **Listes électorales**

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales, en mairie, avant la fin du mois.

Rappel : pour les jeunes atteignant 18 ans, l'inscription est automatique, aucune démarche n'est à effectuer.

- **Centre des Finances Publiques de Clermont**

A compter du 1er février 2018, le Service Impôt des Particuliers (SIP) de Clermont recevra les contribuables sur rendez-vous.

Cette organisation sera donc foncièrement différente de celle actuellement en cours (qui reste applicable jusqu'au 31/01/2018) où les usagers se présentent à la banque d'accueil préalablement à une attente, parfois longue, avant d'être reçus.

Pour prendre rendez-vous, les contribuables pourront :

- Soit se connecter via leur compte fiscal (sur impots.gouv.fr [<https://cfspart.impots.gouv.fr/LoginMDP?op=c&url=aHR0cHM6Ly9jZnNwYXJ0LmItcG90cy5nb3V2LmZyLw==>]) et prendre rendez-vous directement sur le site en fonction des jours et heures disponibles ;
- Soit appeler le 0 811 36 36 00 (du lundi au vendredi de 8h30 à 19h) et prendre rendez-vous avec leur interlocuteur ;
- Soit se rendre au centre des finances publiques de Clermont du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 16h (attention centre fermé le mercredi) et prendre rendez-vous avec l'agent d'accueil.

Le Maire,
Patrick VONTHRON

L'équipe municipale vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année

[http://www.saint-felix-notre-village.fr/IMG/UserFiles/Images/joyeux_noel2.gif]